



Informations financières

Angers, le 15 novembre 2006

Une Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée régulièrement ce jour, mercredi 15 novembre 2006.

Son objet portait sur la distribution d'un dividende exceptionnel en nature, sous la forme d'actions de la société Easy Field Services (EFS). Les deux résolutions proposées au vote des actionnaires ont été approuvées à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

Rappelons qu'Easy Field Services est issue de la filialisation de l'activité TPV (Terminaux Points de Vente), activité historiquement dans le berceau de Cartes & Services, mais n'ayant pas de synergies avec le core business Afone, purement Telecom.

Cette activité représente 22 M€ en année pleine pour un effectif de 390 personnes. Ainsi plus indépendante elle sera à même de nouer les partenariats industriels utiles à sa dynamique de développement. A cet effet, elle sera cotée en Bourse sur le Marché Libre avant la fin de l'année. Il s'agit donc là d'une opportunité pour les actionnaires d'Afone d'avoir une visibilité plus claire sur le devenir de cette activité.

Concrètement la distribution du dividende portera sur les 62 285 090 actions détenues par Afone dans le capital d'Easy Field Services, soit 100% du capital. La parité retenue est de 10 actions EFS pour 1 action Afone. Chaque actionnaire Afone recevra donc 10 titres EFS pour une action Afone détenue. Cette opération est effective à l'issue de l'AGE, soit en date du 15 novembre, le procès verbal de celle-ci ainsi que la liste des actionnaires étant transmis à Easy Field Services aux fins d'inscription en compte.

Prochains rendez-vous :

*Chiffre d'Affaires 4^{ème} trimestre 2006, le 22 janvier 2007
Résultats annuels 2006, le 13 mars 2007*

VOTRE CONTACT

Hélène ROCH
Tél. : +33 (0)6 09 78 13 62
ir@afone.com

CODES

Cotée sur Eurolist Compartiment B d'EURONEXT Paris
ISIN : FR0000044612
Bloomberg : AFO FP
www.afone.com

Mnemo AFO
Reuters : AFON.PA